

# ORDRE DU JOUR 4

## APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DU 20 AVRIL 2024

REQUÉRANT : DIRECTION SPORTIVE

La direction sportive propose l'approbation du procès-verbal de l'assemblée sportive du 20 avril 2024.

SUPPLIERS



NOSER GROUP

PARTNERS



SWISSLOS



# PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE DIVING DU 20 AVRIL 2024

LIEU : MAISON DU SPORT À ITTIGEN

ORGANISATEUR : FÉDÉRATION SUISSE DE NATATION (FSN)

PRÉSIDENCE : PASCAL JULMY, DIRECTEUR SPORTIF DIVING A.I.

DURÉE : 10H00 – 13H45

PROCES-VERBAL : SANDY CLÉMENT

## 1. BIENVENUE

Pascal Julmy souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée sportive ordinaire Diving 2024 dans la Maison du Sport à Ittigen, en particulier le co-président Dr Ewen Cameron, les fonctionnaires Peter Gildemeister et Maël Mülhauser, le membre d'honneur Michael Geissbühler et le président d'honneur Hans-Ulrich Schweizer. Pour des raisons administratives, les participants sont informés que la réunion sera enregistrée par le secrétariat Sandy Clément. Tout le monde est d'accord. Il désigne Livia Oldenburg comme traductrice.

Pascal Julmy avoue qu'il a eu beaucoup d'impressions à assimiler durant cette courte période depuis octobre 2023 dans ce mandat de directeur sportif par intérim. En mars 2023, Patrick Giesel a annoncé sa démission et la discipline sportive Diving s'est retrouvée sans direction pendant une longue période. Fin septembre, l'ensemble de la direction sportive a été licenciée, Lena Schneuwly, qui travaillait au secrétariat Diving, a également connu son dernier jour de travail à la mi-septembre. Il remercie Peter Gildemeister et Maël Mülhauser de l'avoir soutenu activement lorsqu'il a dit OUI à cette tâche en tant que personne venant d'une autre branche. Le plongeon se rétablit lentement, mais il est clair qu'aucun grand miracle n'a pu se produire en si peu de temps et il espère que sa mission ne s'achèvera pas aujourd'hui et qu'il pourra continuer à s'engager pour ce sport.

## 2. CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

Michael Geissbühler demande la liste exacte des personnes présentes.

Les associations suivantes sont présentes

Association des clubs de la région suisse romande (RSR)  
Fribourg Natation 1925  
Genève Natation 1885  
Kantonalberner Schwimmverband  
Kantonalschwimmverband beider Basel  
Lausanne Aquatique  
Regionalverband Ostschweiz  
Regionalverband Zentralschweiz – Ost  
Regionalverband Zentralschweiz – West

représentée par :

Alexandre Coquoz  
Carmen Stritt Burk  
Michel Zieri  
Michael Geissbühler  
Oliver Liechti  
Isabelle Rochat  
Thomas Bachmann  
Rosita Thöni  
Severin Lienhard

Schwimmklub Bern  
Schwimmklub Thun  
Verein Zürcher Wasserspringer  
Membre d'honneur  
Membre d'honneur, président d'honneur

Oliver Liechti  
Severin Lienhard  
Alyona Friedel  
Michael Geissbühler  
Hans-Ulrich Schweizer

Il y a un total de 23 voix présentes.  
Majorité simple = 12 voix  
Majorité des 2/3 = 16 voix

**Remarque :** Hans-Peter Burk et Christiane Favia ont participé à la réunion sans droit de vote, c'est pourquoi leurs remarques ne sont pas mentionnées.

### 3. ELECTION DES SCRUTATEUR·TRICE·S

Pascal Julmy propose Severin Lienhard comme scrutateur. Il n'y a pas de contre-proposition.

**Décision :** Severin Lienhard est élu à l'unanimité comme scrutateur.

Pascal Julmy propose d'avancer le point 11 de l'ordre du jour, élection du directeur sportif, au point 8, car l'assemblée prendra une autre direction s'il n'est pas élu.

Michael Zieri n'est pas d'accord et pense que les points devraient être maintenus, en raison de la présentation du budget.

Hans-Ulrich Schweizer est d'avis que les élections doivent, exactement pour cette raison, être faites avant. Selon lui, il s'agit d'une formalité et d'une procédure normales.

**Décision :** Le point 11 de l'ordre du jour est avancé au point 8.

### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBALE DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2023

Pascal Julmy informe que les documents étaient disponibles en ligne dans les délais et que, pour cette raison, ils ne seront pas lus.

Isabelle Rochat demande pourquoi ce point n'est pas abordé plus en détail, étant donné qu'il est par exemple mentionné au point 8 qu'un nouveau modèle pour les taxes sera proposé. Pascal Julmy explique qu'il s'agit ici d'approuver le procès-verbal, les différents points seront ensuite rediscutés dans les points correspondants de l'ordre du jour. Isabelle Rochat souhaite également des explications sur la raison pour laquelle il a été mentionné qu'un directeur sportif ne pouvait pas être parent d'un athlète, alors que Pascal Julmy, en tant que père d'un athlète, a pu accéder à ce poste et est même rééligible.

Ewen Cameron prend position et explique que les conflits d'intérêts doivent bien entendu être évités. Des discussions ont été menées avec Swiss Olympic et l'OFSPO et il est inévitable que les personnes qui s'engagent aient des intérêts personnels au sein de la fédération, en particulier dans les petits sports. Mais tant que ces

intérêts sont clairs, divulgués et que l'on veille à ce que ces personnes ne soient pas impliquées dans des décisions essentielles comme les directives de sélection ou les sélections en général, c'est en ordre.

Alexandre Coquoz demande pourquoi sa candidature a été refusé avec comme argument le conflit d'intérêt parental. Ewen Cameron ne peut malheureusement pas prendre position, car il n'était pas impliqué et ne connaît pas les raisons.

Isabelle Rochat ajoute que dans un tel cas, il aurait été avantageux que la lettre annonçant Pascal Julmy comme directeur sportif a.i. mentionne ces intérêts. Il faut ajouter un paragraphe dans lequel ces intérêts sont clarifiés afin de pouvoir dissiper les malentendus.

Pascal Julmy mentionne qu'il a signé le formulaire sur les liens d'intérêts.

Carmen Stritt Burk ajoute que la décision de nommer Pascal Julmy était, selon elle, une erreur avec des conséquences. Fin juin, elle a également informé l'association de sa disponibilité, mais celle-ci aurait été refusée par un message de deux lignes.

Isabelle Rochat ajoute encore une remarque concernant le point 11 commission des athlètes. En 2023, Michelle Heimberg était la seule candidate et elle l'est à nouveau cette année. L'année dernière déjà, la question s'était posée de savoir pourquoi aucune demande officielle n'avait été envoyée aux clubs, à laquelle d'autres athlètes auraient pu répondre, et cette année encore, la procédure a été la même. Les clubs n'ont pas été informés.

**Décision :** Le procès-verbal est adopté à l'unanimité et il n'y a pas d'adaptation.

## 5. RAPPORTS 2023

Adoption du rapport annuel 2023 du directeur sportif à l'attention de l'assemblée des délégués.

Pascal Julmy ne lit pas le rapport, il est disponible en ligne dans les deux langues.

Isabelle Rochat aimerait savoir qui fait partie du conseil consultatif mentionné.

Pascal Julmy cite Michael Geissbühler et Stéphanie Hulliger comme conseillers actuellement actifs.

**Décision :** 22 Acceptés / 1 Abstentions

Prise de connaissance des rapports 2023 du chef du sport d'élite et du chef de la relève.

Maël Mülhauser, chef de la relève, lit son rapport. Celui-ci peut être consulté en ligne, dans les deux langues.

Alexandre Coquoz remercie Maël Mülhauser pour son travail et souligne que sa démission est regrettable, car il s'agit d'une personne très compétente.

Peter Gildemeister, chef du sport de compétition, lit son rapport. Celui-ci peut être également consulté en ligne, dans les deux langues.

## 6. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'ANNÉE 2023

Prises de connaissances des comptes de résultats.

Approbation du compte des résultats à l'attention de l'assemblée des délégué·e·s, complété le cas échéant, par les commentaires et propositions de l'assemblée sportive.

Pascal Julmy ne peut pas entrer dans les détails du budget car ce n'est pas lui qui l'a établi.

Il donne une seule explication, concernant le voyage à Fukuoka, où les athlètes ont voyagé en classe business, et cela a représenté des dépenses énormes. Alexandre Coquoz souhaite obtenir des informations plus précises sur le compte 430 « Championnats ». Ewen Cameron explique que ce compte présente un total des frais de championnat sur la saison 2023 et précise que chacun a le droit de consulter la liste exacte dans les bureaux à Worblaufen.

Hans-Ulrich Schweizer souligne que la question devrait être de savoir qui décide si un budget est respecté ou non ; selon les statuts, c'est le domaine du sport qui doit veiller, par ses décisions, à ce qu'un budget soit respecté et cela n'a manifestement pas fonctionné. Il faut maintenant en prendre acte et apprendre de ses erreurs. Il ne sert à rien de discuter maintenant de chaque compte.

Alexandre Coquoz trouve néanmoins catastrophique que personne ne veuille analyser et expliquer ces pertes afin de ne pas faire les mêmes erreurs dans le futur.

Pascal Julmy a dû défendre le budget devant le comité central, qui a accepté de compenser la perte de CHF 53'305.47 avec les fonds de la fédération provenant des autres disciplines sportives.

Ewen Cameron admet que le contrôle en 2023 n'a pas été effectué correctement et les dépenses seront contrôlées plus strictement à l'avenir afin d'éviter une telle situation.

Alexandre Coquoz souligne que plusieurs personnes ont averti la fédération à plusieurs reprises que les coûts étaient incontrôlables, mais que personne n'a pris position. Ewen Cameron a appris le contraire, c'est sa parole contre la sienne.

**Décision :** 19 Acceptés / 2 refusés / 2 abstentions

## **7. RECOMMANDATION DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE CONCERNANT LA DÉCHARGE DE LA DIRECTION SPORTIVE DIVING À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUE·E·S**

**Décision :** 12 Acceptés / 3 refusés / 8 abstentions

## **8. ELECTION DU DIRECTEUR SPORTIF POUR LE RESTE DE LA PERIODE 2021-2025**

Ewen Cameron explique comment la décision de nommer Pascal Julmy au poste de directeur sportif a.i. a été prise et pourquoi le Comité central a décidé de le présenter à l'élection.

Deux jours avant l'assemblée sportive, Carmen Stritt Burk a présenté sa contre-candidature et Michael Zieri de Genève Natation 1885 la présente à l'élection.

Pascal Julmy et Carmen Stritt Burk présentent leurs objectifs.

Ewen demande si un vote à bulletin secret est souhaité.

**Décision :** 16 votes pour une votation ouverte

**Pascal Julmy :** 18 votes

**Carmen Stritt Burk :** 4 votes

Pascal Julmy a été élu directeur sportif pour le reste du mandat, soit jusqu'en 2025.

**9. FIXATION DES FRAIS DE LICENCES ET D'AUTRES TAXES DIVING**

Aucun changement

**Décision :** 22 Acceptés / 1 personne absente

Les taxes ne seront pas modifiées. Pascal Julmy note que SAD proposera à la prochaine assemblée sportive un nouveau modèle de taxes avec les demandes des clubs qui ont été discutées, comme cela a déjà été décidé en 2023.

**10. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE EN COURS 2024 À L'ATTENTION DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUE·E·S LE CAS ÉCHÉANT COMPLÈTES PAR DES COMMENTAIRES ET / OU DES PROPOSITIONS DE L'ASSEMBLÉE SPORTIVE.**

**Décision :** Adopté à l'unanimité

Alexandre Coquoz remarque qu'il est étonnant que Maël Mülhauser soit licencié pour des raisons financières et que dans le nouveau budget 2024 aucun ajustement à la baisse des charges administratives soient budgétées. Pascal Julmy a répondu qu'il a pris les mêmes chiffres que l'année passée.

**11. PROPOSITIONS ET AFFAIRES DONT LE DOMAINE DE COMPETENCE INCOMBE À L'ASSEMBLÉE SPORTIVE**

Proposition 1: Modification du règlement 4.2 / Art. 1.9 de Michael Geissbühler

15 acceptés / 8 refusés

**Décision :** La demande est donc rejetée

**12. ELECTION DE LA REPRESENTANTE A LA COMMISSION DES ATHLETES DE LA DISCIPLINE SPORTIVE DIVING (ART. 46 DES STATUTS) POUR LA PERIODE DE MANDAT 2023-2025**

Michelle Heimberg est la seule candidate à se présenter à l'élection de la commission des athlètes.

Pascal Julmy explique que Michelle Heimberg n'a plus qu'à être confirmée puisqu'elle a été élue par le Comité central. Michel Zieri demande s'il y a d'autres candidats à l'élection. Non, il n'y a pas d'autres candidatures connues. Isabelle Rochat est d'avis qu'un dossier a été déposé par une autre candidate qui s'est entre-temps retirée du sport. Pourquoi SAD ne l'a-t-il pas reçu ? Cela doit être clarifié avec SAD. Pascal Julmy est clairement favorable à l'élection de Michelle Heimberg. Elle n'a pas été élue en 2023 et les clubs trouvent dommage qu'il n'y ait pas d'autre candidat(e).

**Décision :** 9 Acceptés / 3 refusés / 11 abstentions

Il y a eu des ambiguïtés lors de la votation et Carmen Stritt Burk souhaite une nouvelle votation.

**Décision :** 9 Acceptés / 14 refusés = Michelle Heimberg n'est pas élue.

### **13. HONNEURS ORGANISATEURS CHAMPIONNATS NATIONAUX**

Les clubs suivants sont honorés pour l'organisation de championnats en 2023 :

**Genève Natation 1885**

Schweizerische Nachwuchsmeisterschaften / Championnats Suisses de la Relève 14 – 16.07.2023

**Lausanne Aquatique**

Swiss Open 27 – 29.01.2023

Schweizerische Nachwuchsmeisterschaften / Championnats Suisses de la Relève 10 – 12.03.2023

Swiss Winter / Hiver Cup 08 – 10.12.2023

**Verein Zürcher Wasserspringer**

Schweizerische Nachwuchsmeisterschaften / Championnats Suisses de la Relève (*Synchro*) 08 – 09.07.2023

«Nachhol» Schweizer Sommermeisterschaften / «Rattrapage» Championnats Suisses d'été 03 – 05.11.2023

Pascal Julmy remercie tous les clubs qui ont organisé un championnat en 2023.

### **14. ORIENTATION SUR L'ASSEMBLEE SPORTIVE DU 26 AU 27 AVRIL 2025 À OLLEN**

Pas de commentaires ou de remarques.

### **15. DIVERS**

Il y a beaucoup de choses à discuter, mais nous n'avons pas le temps d'en discuter aujourd'hui. Une table ronde sera organisée en temps voulu.

### **REMERCIEMENTS ET CONCLUSION**

Pascal Julmy remercie tout le monde pour leur engagement et leur confiance et souhaite à la discipline Diving une bonne continuation et beaucoup de succès !

**FIN 13H45**